PHOSPHORIA
par L'Entreprise Médicale

FORMATION **EXPERTE**

RESPONSABILITÉS CIVILES, PÉNALES ET ORDINALES DES IDE ET AS

EXPERTS INTERVENANTS :

Juriste en droit de la santé

Expert membre du réseau Phosphoria

Distanciel
10 juin 2025

Paris
08 déc. 2025

N° 1502
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC. Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mon-dpc.fr
Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION
Mutuelle Nationale des Hospitaliers

www.phosphoria-formation.fr

RESPONSABILITÉS CIVILES, PÉNALES ET ORDINALES DES IDE ET AS

1 jour | Sur devis | Dans vos locaux | Disponible uniquement en INTRA

OBJECTIFS

- Analyser les différents types de responsabilité applicables aux infirmiers diplômés d'État (IDE) et aux aides-soignants (AS) : civile, pénale, disciplinaire, ordinale
- Identifier les procédures susceptibles d'être engagées et expliquer leurs conséquences concrètes sur la pratique professionnelle
- Distinguer les spécificités du régime d'indemnisation sans faute, notamment dans le cadre hospitalier
- Repérer les situations à risque liées au glissement de tâches, et en évaluer les impacts juridiques et professionnels

PROGRAMME

I. EXERCER UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE EN TENANT COMPTE DE LA RESPONSABILITE CIVILE
- Définir la responsabilité civile des IDE et AS dans le contexte hospitalier
- Analyser les spécificités de la responsabilité hospitalière
- Identifier les conséquences pratiques en cas de mise en cause
- Étudier des cas concrets de responsabilité civile engagée

II. APPLIQUER LES PRINCIPES DE LA RESPONSABILITE PENALE
- Définir les éléments constitutifs de la responsabilité pénale
- Comparer les responsabilités civile et pénale et leurs effets
- Mesurer l'impact d'une procédure pénale sur l'exercice professionnel
- Examiner des cas pratiques de mise en cause pénale

III. RECONNAITRE LES SITUATIONS RELEVANT DU REGIME D'INDEMNISATION SANS FAUTE
- Présenter les fondements de l'indemnisation sans faute
- Identifier les cas fréquents d'indemnisation dans le secteur de la santé
- Appliquer les démarches pratiques liées à ce régime dans son service

IV. GERER LES DIMENSIONS DISCIPLINAIRES DE LA RESPONSABILITE
- Décrire les modalités du pouvoir disciplinaire de l'employeur
- Comprendre le rôle du Conseil de l'Ordre dans la discipline des IDE
- Analyser les conséquences d'une procédure disciplinaire

V. PREVENIR LES RISQUES LIES AUX GLISSEMENTS DE TACHES
- Définir ce qu'est un glissement de tâches entre AS et IDE
- Évaluer les risques légaux, éthiques et organisationnels
- Adopter des pratiques encadrées pour prévenir les dérives

VI. ÉVALUATION DE LA SESSION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques : Explications détaillées des différentes responsabilités et des procédures associées
- Travail d'analyse et d'échanges : Comparaison des pratiques entre stagiaires et réflexion collective
- Etudes de cas pratiques : Résolution de cas pratiques en groupes pour illustrer les notions théoriques
- Séance de questions-réponses : Pour approfondir la compréhension et clarifier les doutes

PROFIL DES INTERVENANTS

- Juriste en droit de la santé
- Expert membre du réseau Phosphoria

PUBLIC CONCERNÉ

- Infirmiers Diplômés d'État (IDE)
- Aides-Soignants (AS)

LES + PHOSPHORIA

- Formation complète et pratique : Combinaison d'apports théoriques et d'exercices pratiques pour une meilleure assimilation des connaissances
- Experts qualifiés : Intervenants spécialisés en droit de la santé et en pratique infirmière pour une formation riche et pertinente
- Etudes de cas : Utilisation de cas réels pour illustrer les concepts et les rendre plus concrets
- Sécurisation des pratiques : Accent mis sur la sécurisation des pratiques professionnelles pour éviter les mises en cause légales

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODPC n°1502

Référence module : MOD_00420 : Responsabilités civiles, pénales et ordinales des IDE et AS

Tarif individuel : 495 €	▾ **Choisir votre session :** *Durée : 1 jour - de 9h00 à 17h00*	
Notre offre exclusive à la commande : pour 2 participants à la même formation -10% pour 3 participants à la même formation -25%	☐ 10/06/2025 - Distanciel	☐ 08/12/2025 - Paris

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

▸ **Civilité :**	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	▸ **Prénom :**	▸ **Nom :**	
▸ **Fonction (Métier) :**							
▾ **Adresse e-mail (Obligatoire)**					▾ **Téléphone portable (Obligatoire)**		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

▸ **Civilité :**	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	▸ **Prénom :**	▸ **Nom :**	
▸ **Fonction (Métier) :**							
▾ **Adresse e-mail (Obligatoire)**					▾ **Téléphone portable (Obligatoire)**		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

▸ **Civilité :**	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	▸ **Prénom :**	▸ **Nom :**	
▸ **Fonction (Métier) :**							
▾ **Adresse e-mail (Obligatoire)**					▾ **Téléphone portable (Obligatoire)**		
▸ **Besoin d'assistance si situation de handicap :**	☐ Non	☐ Oui, nom du participant concerné:					

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ ***Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne***

▸ **Civilité :**	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	▸ **Prénom :**	▸ **Nom :**	
▾ **Fonction (Métier) :**					▾ **Service ou Pôle d'appartenance :**		
☐ Directeur des affaires médicales ☐ Directeurs des soins ☐ Dir/Resp de la formation continue					☐ Dir/Resp des ressources humaines ☐ Responsable administratif ☐ Autre :		
▾ **Adresse e-mail (Obligatoire)**					▾ **Téléphone portable (Obligatoire)**		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

☐ ***Établissement***	☐ ***Particulier***
▾ **Raison Sociale :**	▾ **Numéro de SIRET :**
▸ **Adresse (numéro, voie et complément) :**	
▸ **Code Postal :**	▸ **Ville :**

SERVICE FACTURATION

☐ ***Cocher si identique à l'adresse du service formation***

▸ **Prénom :**		▸ **Nom :**		▸ **E-mail :**	
▸ **Facturation par :**	☐ L'Établissement		☐ Chorus Pro		
▸ **N° d'engagement et code service :**					
▸ **Adresse (numéro, voie et complément) :**					
▸ **Code Postal :**		▸ **Ville :**		▸ **Téléphone :**	

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à.....le	Fait à.....le .....
Le client	L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé **depuis 27 ans**

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :
par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.
Ce prix non soumis à TVA comprend :
la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.
Notre offre exclusive à la commande :
pour 2 participants à la même formation -10%
pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
  ou
- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.
Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :
- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.
- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.
Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.
Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.
Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.
Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations.
Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.
L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.
L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.
Pour toutes questions relatives à votre inscription,
merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

BAC DE TRI